

Agreste Pays de la Loire



Juillet 2018 - mise en ligne 05/07/2018

Agriculteurs et agricultrices en Sarthe

Fin 2015, la Sarthe compte près de 5 200 exploitants agricoles. Entre 2010 et 2015, les effectifs diminuent deux fois moins vite qu'au niveau régional. Le revenu médian est légèrement inférieur à celui de la région. Quatre agriculteurs sur dix ont un conjoint qui travaille en dehors de l'exploitation ou est à la retraite. Plus du quart des agriculteurs sont âgés de 55 ans ou plus.

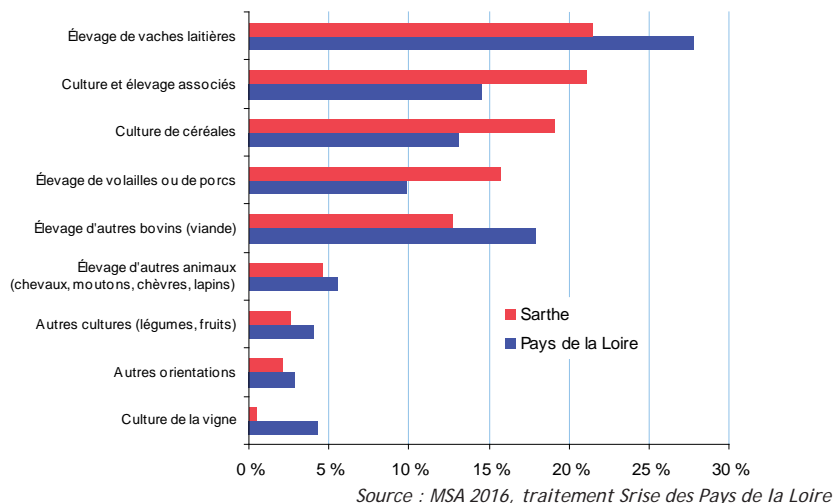
Un département où céréales et volailles sont très représentées

Avec la plus faible surface agricole des départements ligériens, la Sarthe compte également le plus faible effectif d'exploitants agricoles (1) : 5 200 agriculteurs fin 2015. Ils représentent 2,3 % de l'ensemble des emplois, comme au niveau régional. Entre 2010 et 2015, le nombre d'exploitants a baissé de 0,7 % par an, deux fois moins que dans la région. Six cantons du nord-ouest et du sud-est du département concentrent les deux tiers des exploitants agricoles : Marmers, Sillé-le-Guillaume, Loué, Le Lude, Château-du-Loir et Saint-Calais. Ce sont également ceux où sont plus présents les exploitants de vaches laitières, mais aussi ceux en culture et élevage associés (pour moitié orientés en bovins), de granivores (volailles surtout) et de céréales. Ces quatre orientations rassemblent près de quatre exploitants agricoles sur cinq.

Un revenu médian légèrement inférieur au revenu régional

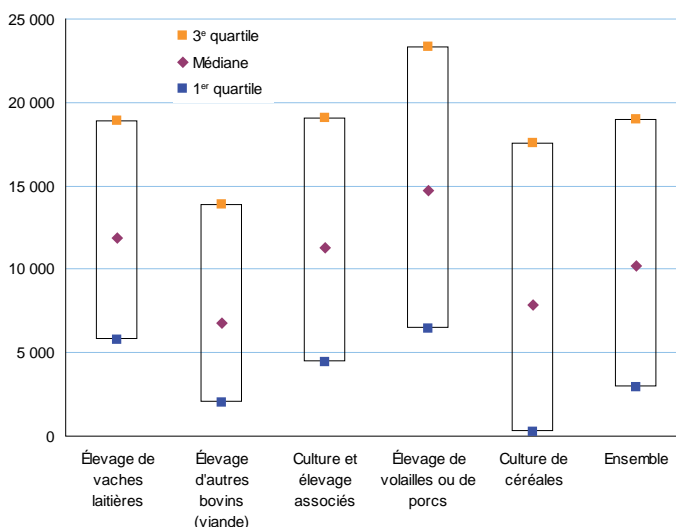
Sur la période 2013-2015, le revenu médian annuel s'élève à 10 200 €, inférieur de 6 % au revenu médian régional. La proportion d'exploitants en GAEC, aux revenus médians supérieurs, est la plus faible des départements ligériens, inférieure de douze points au taux régional. Le revenu médian départemental est proche du revenu médian régional en élevage de vaches laitières et en culture et élevage associés. Il est supérieur pour les éleveurs de granivores (aux trois quarts de volailles), du fait des productions sous signe de qualité : Label rouge surtout, mais aussi IGP (volailles de Loué) et agriculture biologique (un cinquième du cheptel régional des poulets de chair). Il est inférieur en élevage de bovins pour la viande (forte proportion de naisseurs, aux revenus moindres) et en céréales. C'est dans l'élevage bovin que les revenus sont les plus resserrés, et chez

1. Des exploitants moins présents en élevage bovin, mais plus en céréales et volailles



2. Des revenus plus resserrés en élevage bovin

Revenu professionnel annuel lissé sur les années 2013 à 2015 (en euros) en Sarthe



les céréaliers que le spectre est le plus étendu. Sur la période 2013-2015, 19 % des agriculteurs de Sarthe ont un revenu pro-

fessionnel négatif, proportion la plus forte des départements ligériens ; c'est cinq points de plus que dans la région.

(1) source MSA au 01/01/2016 ; champ : cotisants non salariés relevant de l'agriculture (Naf 01), hors cotisants solidaires

Un revenu extérieur favorisé par la vie en couple, plus fréquente chez les agriculteurs

Au recensement de la population de 2013, la proportion de femmes exploitantes agricoles est similaire à celle des autres non-salariées du département. En 2015, elle s'établit à 28 %, supérieure de trois points au taux régional. 43 % des ménages agricoles sont constitués d'un couple d'agriculteurs (37 % pour la région). La cellule familiale agricole se rapproche de celles des autres professions, avec un chef d'entreprise travaillant sur l'exploitation et un conjoint ayant ses propres activités.

Les couples d'agriculteurs et les agriculteurs célibataires disposent essentiellement des revenus de l'exploitation. A contrario, lorsque le conjoint travaille à l'extérieur ou perçoit une retraite (37 % des conjoints), l'activité extérieure peut contribuer à la pérennité de l'exploitation. Cette activité extérieure est la plus fréquente en culture de céréales et la moins présente en élevage laitier ou lorsque le chef d'exploitation est une femme.

Plus du quart des exploitants agricoles ont au moins 55 ans

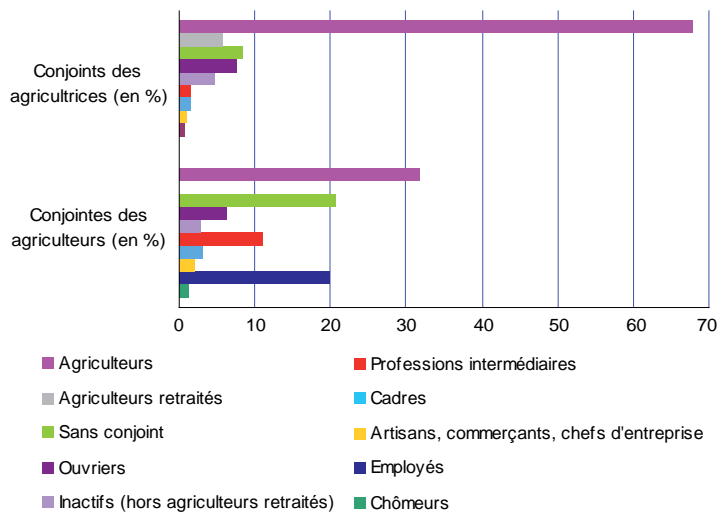
Exercer une activité salariée en parallèle du travail sur l'exploitation agricole procure un revenu complémentaire. 8 % des agriculteurs du département sont pluriactifs, plus qu'au niveau régional, c'est à dire exercent une activité salariée leur apportant plus de 2 000 € nets dans l'année. Cette proportion est identique pour les hommes et les femmes. La pluriactivité est la plus élevée en culture céréalière, et la plus faible en élevage de vaches laitières et en granivores.

Le renouvellement des générations et la transmission des exploitations constituent des enjeux pour la profession agricole. Celle-ci est âgée : au recensement de la population de 2013, 22 % des agriculteurs de Sarthe ont entre 55 et 64 ans, contre 21 % pour les autres non-salariés, et 13 % pour l'ensemble des actifs. En 2015, 27 % des exploitants agricoles ont au moins 55 ans, comme dans les autres départements.

En moyenne sur les cinq dernières années, les deux tiers des installations régionales se sont faites en élevage, et près d'une sur deux en système bovin. L'installation est plus fréquente en Maine-et-Loire et moins

3. Sept agricultrices sur dix vivent en couple avec un agriculteur

Activité des conjoints des agriculteurs exploitants de la Sarthe en 2013 (en %)

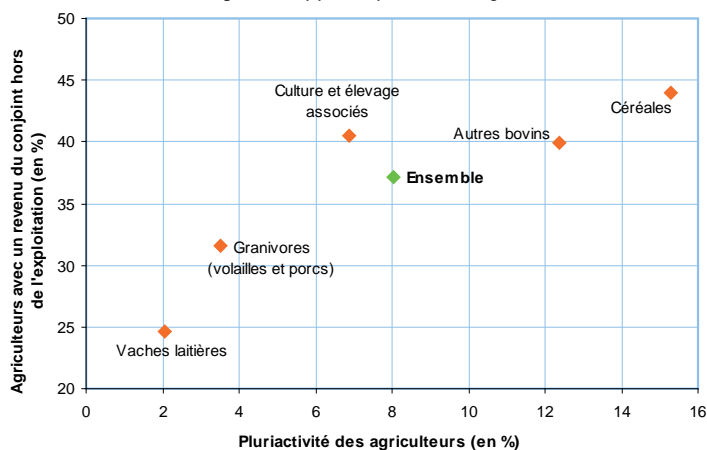


Lecture : les conjoints des agricultrices sont pour 68 % des agriculteurs, pour 6 % des agriculteurs retraités ; 8 % des agricultrices n'ont pas de conjoint contre 21 % des agriculteurs.

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2013.

4. Un revenu extérieur plus fréquent en culture et élevage associés et en céréales

Part des agriculteurs exploitants pluriactifs et des exploitants de la Sarthe avec un revenu non agricole apporté par leur conjoint, en 2013 (en %)



Champ : le revenu du conjoint en dehors de l'exploitation est constitué d'un revenu d'activité non agricole ou d'une retraite. Un agriculteur est considéré pluriactif s'il perçoit au moins 2 000 euros de salaire net par an. Seules les principales orientations sont représentées

Source : Insee, RP et base non-salariés 2013.

fréquente en Sarthe ; l'âge moyen d'installation se situe entre 34 et 36 ans, quel que soit le département. Un tiers des installations sont des femmes, proportion plus élevée en Sarthe et Mayenne, et en élevages de petits animaux. L'installation en GAEC progresse régulièrement.

L'ancrage territorial est moins marqué pour les plus jeunes agriculteurs : seuls 11 % des moins de 30 ans vivent près de leur commune de naissance, contre 43 % des 50-64 ans. Enfin, 73 % des agriculteurs sont propriétaires de leur logement, proportion la plus faible des départements ligériens.

Pour en savoir plus :

« Quatre agriculteurs sur dix ont un conjoint avec des revenus extérieurs à l'exploitation - septembre 2017, publication réalisée en partenariat avec l'Insee Pays de la Loire »

Télécharger l'annexe au format tableur

Agreste : la statistique agricole



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Olivier Jean
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499